



Hamilton

Demande de divulgation

Une fois que vous avez une date de comparution, pour obtenir la divulgation du dossier, veuillez remplir les rubriques ci-dessous et envoyer la demande par l'une des méthodes suivantes : courriel à Prosecution.Disclosure@hamilton.ca, télécopieur au 905-546-2620, envoi postal au Bureau du poursuivant municipal, a/s Hôtel de ville, 71, rue Main Ouest, Hamilton (Ontario) L8P 4Y5, ou en personne au Bureau du poursuivant municipal, 50 rue Main Est, bureau 156, Hamilton (Ontario).

(* Renseignements obligatoires)

Renseignements sur le défendeur :

*Date:

*Nom :

*Adresse :

*Ville :

*Province :

*Code postal :

*N° de téléphone :

N° de télécopieur :

Adresse de courriel :

Comment souhaitez-vous recevoir les documents? (cocher une seule des cases ci-dessous) :

Courriel :

Télécopieur :

Poste :

En personne

(indiquer l'adresse de courriel)

(indiquer un numéro de télécopieur)

(pièce d'identité requise)

Renseignements sur l'infraction (contravention) et date de comparution au tribunal :

*Sur quoi portait l'infraction (contravention)?

*Numéro de l'infraction (contravention) :

*Date de l'infraction :

*Règlement prévu de l'affaire : Procès Règlement rapide? ou Première Impression

(Cocher une seule réponse et fournir les renseignements pertinents ci-dessous)

* Date de comparution :

*Heure :

*N° de la salle d'audience :

Remplissez la section suivante SEULEMENT si la divulgation est demandée par quelqu'un d'autre que le défendeur. Le défendeur, un avocat ou un parajuriste titulaire d'un permis sont les seules personnes autorisées à recevoir les documents divulgués.

Nom de l'avocat/du parajuriste :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse de courriel :

Vous trouverez un « Guide pour les défendeurs dans les causes liées aux infractions provinciales » (sous la rubrique « forms for court proceedings ») et une mise à jour sur l'état de l'affaire (sous la rubrique « Case status lookup ») sur le site Web de la municipalité :

<https://www.hamilton.ca/streets-transportation/tickets-parking/provincial-offences-notice>